

Composition portant sur un sujet d'économie :Coût du travail et coût du capital : débats et enjeux contemporains.

Au deuxième trimestre 2014, l'INSEE rapporte un taux de chômage français de 10.2% du PIB et un taux de croissance annuel quasiment nul. Ce dernier s'établirait à 1% en 2015. Au sein de la zone euro, l'OFCE établit un taux de croissance moyen de 1.2% pour l'année 2014, en faible augmentation en 2015.

Au regard de ces indicateurs économiques, les pays développés à économie de marché (PDEM) ont investi de nouvelles politiques de croissance. Si elles s'inscrivent en rupture avec ces dernières années – marquées par le regain d'intérêt pour les politiques keynésiennes de demande – elles sont dans la continuité des politiques d'offre d'inspiration néo-classique. Ce courant économique (1880-1920) théorise « l'équilibre général des marchés » et démontre que tous les marchés s'équilibrent à un prix qui satisfait l'offre et la demande. Ainsi, au sein du marché du travail, le salaire permet d'ajuster offres et demandes d'emploi.

Cette théorie propose une fonction de production qui se compose de deux déterminants : le travail (dans la lignée ricardienne et smithienne) et le capital. A quoi il faut ajouter un « résidu » (Solow) qui sera identifié par la suite comme « la productivité générale des facteurs » (PGF). Dès lors afin de relancer la production générale, il importe de jouer sur ces deux facteurs. Leur coût global permet en effet de déterminer la rentabilité de l'entreprise ainsi que le prix de ses produits, facteur de compétitivité. Leur coût relatif permet quant à lui de déterminer l'intensité capitaliste de l'entreprise : un coût du travail plus faible serait source d'embauche et de baisse du chômage. Enfin, le coût du capital détermine les investissements productifs et en conséquence, le taux de croissance.

Les évolutions du marché du travail et du capital ainsi que les différentes politiques économiques auraient, pour les néoclassiques, faussé les prix induisant un équilibre de sous-emploi. La solution se trouverait dans une baisse du coût du travail (composé des salaires nets et des cotisations patronales) et du capital (composé d'un prix du capital dépendant notamment du taux d'intérêt et de la fiscalité du capital). Cette prescription suivie par la plupart des pays développés peut s'appuyer sur une politique monétaire et budgétaire. L'étude de la France et des pays de la zone euro apparaît intéressante en tant qu'ils sont privés de l'instrument monétaire (compétence de la Banque Centrale Européenne).

Si les enjeux sont nombreux (hausse de la croissance, baisse du chômage), les débats autour de cette politique d'offre doivent être soulevés. Il s'agit à la fois de penser la pertinence et l'efficacité de cette politique ainsi que ses potentiels effets négatifs afin de déterminer si elle est suffisante.

A cet égard, il apparaît qu'une modification du coût du travail et du capital peut avoir des effets positifs sur l'économie ; ce qui explique que de telles politiques économiques soient mises en œuvre ces vingt dernières années. Toutefois, ses résultats en termes d'efficacité et d'externalités appellent à les considérer avec prudence (I).

Il semble en effet que la question du coût du travail et du capital ne saurait être isolée d'autres variables (productivité, innovation), ce qui postule de la nécessité de politiques complémentaires (II).

La théorie de l'équilibre général permet de comprendre comment le coût du travail et du capital influencent l'économie et les politiques qui doivent en découler (A). Pour autant les effets de ces dernières permettent d'affirmer qu'elles ne sont pas suffisantes (B).

A. Les coûts du capital et du travail influencent la croissance économique.

1. Le constat de coûts élevés

La fonction de Cobb-Douglas qui théorise la production autour des deux déterminants témoigne de la nécessité de coûts faibles afin de proposer des prix attractifs (coût de production auquel on ajoute la marge de l'entreprise). Ces prix permettent aux entreprises d'être compétitives au sein du pays et à l'extérieur, dans les échanges internationaux.

A cet égard, la France semble souffrir de coûts de production importants dûs particulièrement au coût du travail. Dans le secteur manufacturé, si le coût du travail français est inférieur de 15% au coût allemand, il est supérieur de 10% au coût américain et de 70% au coût taiwanais. Ce constat s'explique par l'importance des cotisations sociales qui viennent alimenter des dépenses sociales de près de 26% du PIB. En outre, si les salaires nets sont rigidifiés à la baisse par l'existence d'un salaire minimum, le CAE, conseil d'analyse économique, note la progression des salaires nets.

S'agissant du coût du capital, il s'explique par le taux d'intérêt (prix d'équilibre entre l'investissement et l'épargne pour les néoclassiques). Ce taux d'intérêt est fixé à court terme par la BCE (en septembre 2014, il est de 0.05%). Ce taux directeur peut toutefois être différent des taux appliqués par les banques commerciales. A ces taux s'ajoutent la taxation qui est caractérisée par une forte inégalité (rapport du CAE de 2014 La fiscalité du capital) entre les secteurs avantagés (logement) et pénalisés.

2. Des politiques de réduction des coûts

Les politiques de réduction du coût du travail sont nombreuses mais la plus symbolique est la loi Aubry I (1998) qui a accompagné la réforme de la durée du temps de travail d'un allègement des cotisations sur les bas salaires important. Le « Pacte de Responsabilité » du Gouvernement s'inscrit dans cette continuité. En effet, il poursuit le Crédit d'impôt compétitivité emploi pour un montant de 20 milliards et propose des allègements de cotisations et d'impôts de 21 milliards d'euros. Ces allègements se concentrent sur les bas salaires (2.6 SMIC). En outre, les lois Aubry comme l'Accord National interprofessionnel du 11 janvier 2013 fixent des cadres de négociation au sein des entreprises afin de garantir des modérations salariales.

La fiscalité sur le capital a également connu des transformations, à l'échelle nationale (modification des taux de l'Impôt de solidarité sur la fortune – ISF) et locale, à travers la suppression de la taxe professionnelle remplacée par la contribution économique territoriale taxant le foncier (CFE) et la valeur ajoutée de l'entreprise (CVAE). Plus globalement, on remarque, au sein de la zone euro, une baisse des taux d'imposition sur les sociétés (IS).

B. Une politique qui a ses limites

1. Des conséquences négatives

Tout d'abord, ces politiques de réduction des coûts se matérialisent par une baisse des entrées fiscales de l'Etat et des collectivités territoriales. Or, l'INSEE a publié les chiffres de la dette française qui s'établit désormais à 95.1% de notre PIB. Dans ces conditions dégradées, il s'agit de garantir l'efficacité de ces mesures. A ce titre, la Cour des Comptes estime à 70 milliards le nombre de niches fiscales portant sur le capital et qu'elle estime improductives.

Ensuite, la distorsion entre la fiscalité du capital et du travail a créé une amplification des inégalités. Ainsi que l'analyse T. Piketty dans le Capital au XXIème siècle, les « 1% » les plus riches possédaient 25% des revenus au début de la Révolution industrielle contre 6 à 9% dans les années 80 à 90. Aujourd'hui, les inégalités sont remontées à 20 voire 25% du revenu. Or, Thomas Piketty désigne les inégalités de patrimoine comme principales responsables de cet accroissement.

Enfin, les politiques d'offre peuvent déstabiliser l'économie comme l'analysent les économistes Harrod et Domar qui considèrent que l'investissement capitaliste peut conduire à une offre trop forte au regard de la demande. L'accumulation de capital est à l'origine d'une croissance « sur le fil du rasoir ». Cette observation est partagée par Hayek qui voit dans de faibles taux d'intérêt un risque de suraccumulation.

2. Une certaine inefficacité

La politique de baisse du coût du travail souffre d'un écueil principal : elle ne sera jamais suffisante pour lutter contre la compétitivité des pays à bas revenus. Aussi, constitue-t-elle une politique de gain de parts de marchés entre économies développées (concurrence intra-européenne). Or, même dans ce contexte, les sommes qui devraient être allouées sont extrêmement importantes. Le CICE permet par exemple de gagner une place dans l'échelle des coûts salariaux (celle des Pays-Bas) malgré un investissement de 20 milliards.

Par ailleurs, la baisse du coût du travail n'est efficace pour lutter contre le chômage que si elle cible les populations les plus improductives pour lesquelles le capital est facilement substituable au travail. Pour Sterdyniak, cette politique est absolument inefficace : elle ne créerait pas d'emplois mais le déplacerait selon le principe de l'effet d'aubaine. Les études économétriques sont assez partagées sur ces questions, la baisse du coût du travail ayant des effets très différents selon que jouent l'effet assiette, substitution et le bouclage économique. Ainsi si les partenaires économiques ont une politique semblable, les effets sont extrêmement faibles.

Le coût du capital quant à lui est marqué par le fait qu'il s'agit d'un facteur mobile depuis la libéralisation des marchés durant les années 80. Ainsi les politiques économiques se trouvent confrontées à ce frein.

Dès lors, sans remettre en cause l'intérêt d'intégrer les coûts des facteurs dans une politique de croissance, on peut analyser les politiques complémentaires qui sont nécessaires.

II. Une concentration excessive sur une politique de baisse des coûts des facteurs ne peut constituer qu'une démarche partielle et de court terme de relance de la croissance. Plusieurs déterminants complémentaires sont à analyser (A) qui peuvent inspirer des politiques de long terme (B).

A. Des déterminants complémentaires

1. Une politique de la demande

Selon la théorie keynésienne, l'investissement n'est pas complètement déterminé par son coût mais dépend du rendement escompté. Ainsi, en période de croissance soutenue, un entrepreneur pourra investir malgré un taux d'intérêt élevé. A contrario, un carnet de commandes vide poussera une entreprise à ne pas investir malgré un coût du capital faible. De la même manière, Keynes appréhende la demande de travail comme un pari sur l'avenir. Dans un climat d'incertitudes, les acteurs économiques seraient désincités à embaucher. Au regard des faibles taux de croissance européens, on peut se demander si une politique de baisse des coûts des facteurs n'est pas freinée par le pessimisme des entreprises. Pour les néoclassiques, cette question ne se pose pas : les entreprises créent une demande à partir de leur offre par le revenu (le salaire) qu'elles distribuent. C'est oublier, pour Keynes, que ce revenu peut être thésaurisé.

2. Une recherche de productivité

En outre, le coût du travail n'explique pas à lui seul l'embauche. En effet, les entreprises continuent à embaucher tant que la productivité marginale du salarié est supérieure à son coût horaire. Ce phénomène explique pourquoi les baisses de cotisation doivent être ciblées sur les travailleurs qui ont la plus faible productivité. Or, il apparait que la France connaît une baisse de sa productivité (elle est estimée à 0.7% par l'OCDE). Ce constat s'explique en partie par la baisse du temps de travail qui a eu des effets sur la productivité horaire. L'autre facteur tient à la baisse de la productivité globale des facteurs.

3. L'innovation

Enfin le coût du capital est un signal pour les entreprises en matière d'investissement qui n'est pas le même selon qu'elles décident uniquement d'augmenter leurs capacités productives ou d'investir dans le cadre d'une démarche d'innovation. Dans la théorie économique, l'investissement dépend notamment d'un taux de rendement escompté ou d'un taux d'actualisation des profits escomptés, une démarche d'investissement innovateur prendra moins en considération le coût du capital qu'un investissement de renouvellement de ce dernier. L'investissement est ainsi parfois une nécessité pour l'entreprise qui veut se maintenir sur le marché. Schumpeter analyse ce processus de « destruction créatrice » fondé sur l'innovation. Il faut toutefois noter que ces investissements auront un impact en retour sur l'emploi. Une innovation de procédé peut amener une substitution du capital au travail tandis qu'un accroissement du capital à des fins d'accroissement de la production devrait s'accompagner d'une hausse cumulative du facteur travail.

B. Des politiques complémentaires

1. En matière de coût du travail

Afin de réduire les effets du coût élevé du travail sur les décisions d'embauche, une politique d'accroissement de la productivité permettrait de stimuler la croissance effective et potentielle. En effet, ainsi que l'explique E. Malinvaud, la croissance du PIB ne s'explique pas uniquement par la croissance des facteurs de production. Ainsi durant les Trente Glorieuses (1945-1975) cette dernière s'établissait à 1% contre 5% pour la croissance effective ; l'écart étant le fait de la productivité.

La hausse de la productivité peut s'appuyer sur ce que les théoriciens de la croissance endogène ont nommé le « capital humain ». Parmi les mesures les plus à même de dynamiser la productivité se trouvent l'éducation et la formation professionnelle. En matière d'éducation, si la France dépense en moyenne autant que les pays de l'OCDE, ce constat cache des disparités. En effet, son investissement dans l'école primaire est de 15% inférieur malgré un volontarisme politique local (l'éducation primaire étant le poste de dépenses privilégié des communes). Or l'éducation primaire est déterminante s'agissant de la réduction des inégalités et du développement du capital humain. Des études économiques ont également démontré les gains de productivité liés à une année d'étude supérieure supplémentaire.

2. En matière de coût du capital

Le coût du capital masque également de fortes disparités. Le CAE dans son rapport la fiscalité du capital montre qu'il existe une fiscalité contre-productive comme les aides à la pierre qui suscite une hausse du prix de l'immobilier en France. Il s'agirait ainsi de repenser cette fiscalité afin qu'elle ait des effets économiques productifs. La problématique des niches fiscales est un levier important.

Toutefois, pour que ces mesures soient efficaces, il faudrait que les capitaux soient incités à rester au sein du pays. Le CAE propose à ce titre une harmonisation fiscale plus poussée en Europe qui n'est parvenue à se coordonner que sur la taxe sur la valeur ajoutée. Ainsi la question de la taxation des entreprises reste un serpent de mer. Pour T. Piketty, il s'agissait également d'instituer un ISF mondial afin de lutter contre les inégalités de patrimoine. Il faut toutefois veiller à ce que ces mesures trouvent un équilibre entre justice sociale et efficacité économique. Le risque étant, selon les néoclassiques, de désinciter à l'investissement voire de rompre avec l'accumulation du capital entre générations (dans le cas des droits de succession) qu'ils estiment essentiels à la croissance.

Enfin, les entreprises ayant des faiblesses d'autofinancement (petites et moyennes entreprises) pourraient être soutenues par une réaffectation de l'épargne des ménages (rapport - l'épargne financière- Sénat).

Le choix d'une politique de dynamisation de l'offre par une réduction des coûts de production répond à une problématique constante en France de rigidité des marchés. Ainsi que l'exprimait Paul Krugman « Europa jobless, America peniless ». Pour les néoclassiques, ce maintien du salaire au-dessus de son taux d'équilibre est la cause principale du chômage. S'agissant du capital, son coût potentiellement faible du fait de taux d'intérêt bas est renchéri par une politique fiscale peu homogène et qui pose des questions d'efficacité. Les mesures récentes de flexibilisation du marché du travail (ANI) et de remise à plat de la fiscalité vont dans le bon sens mais se heurtent à la faiblesse de la demande globale.

Par ailleurs, elles s'inscrivent dans le court terme et dans un champ géographique restreint (partenaires européens). Il s'agirait dès lors d'accompagner ces changements d'une politique touchant à la croissance potentielle (innovation, capital humain, PGF).